

ABONNEMENT.

Un an. . . . . 30 fr.  
Six mois. . . . . 16  
Trois mois. . . . . 8

Hors du Département.

Un an. . . . . 35 fr.  
Six mois. . . . . 18

On s'abonne

Chez tous les Libraires  
français et étrangers.

# ECHO DE L'OUEST

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 20 c.  
Réclames, — . . . . . 30  
Faits divers, — . . . . . 75

S'adresser, pour l'insertion  
des annonces, à M. Paul  
GODET, imprimeur, place  
du Marché-Noir.

On s'abonne

Chez tous les Libraires  
français et étrangers.

## DIEU ET LA FRANCE

Religion. — Famille. — Propriété.

EUGÈNE DE MIRECOURT,  
Rédacteur en chef.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

ADMINISTRATION.  
Rue Saint-Jean, n° 8, à Saumur.

### Nouvelles Politiques.

Paris, 27 février.

On craignait quelques démonstrations communardes, à propos de l'anniversaire du 24 février, car on n'ignore pas que les frères et amis chôment toutes les fêtes du calendrier démagogique.

Cette fois, le général Ladmirault a troublé leurs dévots préparatifs par ses précautions militaires. De fortes patrouilles ont circulé dans Paris nuit et jour. Ordre était donné de traduire immédiatement devant un conseil de guerre tout individu coupable d'agression contre les soldats ou les sergents de ville.

Rien d'exagéré dans cette mesure.

Si un soldat a le malheur de se promener seul dans certains quartiers, il y fait la rencontre de braves démocrates, qui l'appellent « assassin », le menacent de la vengeance du peuple, et se mettent héroïquement cinq ou six contre un homme isolé.

M. Thiers, qui jadis a contribué pour sa forte part à la révolution de Juillet, et un peu aussi peut-être à celle de Février, n'entend pas aujourd'hui qu'on célèbre ce genre d'anniversaires. Il est venu, sinon prêter main-forte, du moins encourager par sa présence les défenseurs de l'ordre.

Tout Paris l'a vu traverser le boulevard en calèche découverte, avec une escorte de huit ou dix cuirassiers.  
On n'a pas crié : « Vive le Roi ! »

A cinq heures, le majestueux président rentrait à Versailles.

Lundi, dans les bureaux, on tenait les discours les plus contradictoires au sujet du projet de loi.

Il passera ! disaient les uns, attendu que, sur quinze commissaires, six lui sont favorables, six autres se prononcent contre, et trois sont indifférents. Or, M. Thiers a vu ces indifférents et n'a pas eu de peine à les rallier à la cause du projet. Donc, reste neuf contre six, concluez !

Ces propos se tenaient à midi et demi.

A trois heures, il fallut en rabattre. La commission avait constitué son bureau.

M. Moulin a obtenu neuf voix pour la présidence, et M. Lefèvre-Portalès a été élu secrétaire par onze voix très-firmes et très-décidées. Or, MM. Lefèvre-Portalès et Moulin sont l'un et l'autre grands adversaires du projet.

Ainsi voilà toutes les espérances du Président à l'eau. Il n'y a qu'heur et malheur en ce bas-monde.

Si l'on en croit l'*Indépendance belge*, une circulaire confidentielle, signée du ministre de l'intérieur et de M. Dufaure, aurait été expédiée aux préfets, avec l'ordre de poursuivre sans relâche tous les agents de la propagande bonapartiste, qui foisonnent, à ce qu'on assure, d'un bout de nos provinces à l'autre.

La vieille et trop célèbre société du Dix-Décembre se reconstituerait avec audace, et Ratapoil ferait des siennes, — parmi les paysans surtout.

Il faut en finir avec cette détestable plaisanterie.

Le comte de Chambord se prépare à quitter Anvers, et rien ne fait supposer qu'il se décide à retourner à Frohsdorff.

Une dépêche invite plusieurs députés qui se disposaient à partir à retarder leur visite.

D'un autre côté, un grand effort doit être tenté aujourd'hui auprès du comte de Paris, par un groupe de députés royalistes, pour le déterminer à aller faire au comte de Chambord la visite retardée par la publication du dernier manifeste.

Il paraît que le citoyen Gambetta serait allé trouver le Président de la République et lui aurait glissé dans le tuyau de l'oreille cette agréable insinuation :

« — Si vous soutenez énergiquement le principe républicain, je vous promets mon concours et mon appui. »

Voyez-vous cela ?

M. Thiers a-t-il accepté ? Acceptera-t-il ? L'aide de M. Gambetta n'est pas à dédaigner sans doute ; mais — voilà où le bât blesse — M. Thiers tient tant à sa présidence, et M. Gambetta voudrait si bien l'avoir !

Pour sûr, ils ne s'entendront pas.

Un écrivain qui aspirait à devenir agent diplomatique, et dont les espérances ne se sont pas réalisées, se venge en disant d'excellentes vérités au gouvernement.

Voici la pierre lancée par M. About dans le jardin présidentiel :

« Un régime qui n'est ni la monarchie, ni la république, ni l'autorité traditionnelle, ni la liberté rationnelle, ni l'aristocratie, ni la démocratie, mais simplement le triomphe et la prospérité d'un individu, n'est pas fait pour imposer le respect aux anarchistes et aux autoritaires qui guettent l'occasion de nous manger tout vifs.

» La France, incarnée dans la personne de M. Thiers, nous rappelle, malgré nous, certain ogre d'un conte de fées.

» Le chat botté lui dit :

» — Mais pourrais-tu te métamorphoser en souris ?

» — A l'instant, répondit-il, vois plutôt !

» Le chat n'en fait qu'une bouchée. »

### ASSEMBLÉE NATIONALE.

Séance du 26 février.

Au milieu des tumultes invraisemblables, qui éclatent trop souvent à la Chambre, beaucoup de choses peuvent échapper.

Il paraît que l'oreille de M. le Président n'avait pas saisi un propos injurieux pour l'Assemblée, que M. Gambetta avait lancé, samedi soir, à la tête de ses collègues de la droite.

M. Gambetta leur avait crié :

« — Vous avez mieux aimé payer des milliards qu'une dette de sang à la patrie ! »

La phrase ronflait bien, mais l'injure était caractérisée.

Or, M. Grévy a coutume de lire attentivement l'*Officiel* tous les matins, et la susdite phrase lui sauta aux yeux. Il se dit à lui-même que, pour avoir attendu le coup de férule, M. Gambetta n'y perdrait rien.

Effectivement, à peine installé sur son fauteuil, le président relève les paroles prononcées samedi par l'ex-dictateur et regrette de ne pas les avoir entendues pour les réprimer plus tôt.

### Feuilleton de l'Écho de l'Ouest.

#### AVANT, PENDANT ET APRÈS LA TERREUR

Extraits des gazettes françaises indépendantes, publiées à l'Étranger de 1788 à 1794.

#### INTRODUCTION.

Depuis soixante-dix ans, on a publié sur la Révolution française un nombre infini de volumes, et néanmoins on peut dire qu'il n'y a pas eu jusqu'à ce jour un écrivain assez impartial, ou assez clairvoyant, pour dégager ce grand fait historique des nuages amoncelés autour de lui par les passions.

Une vie de bénédictin suffirait à peine, si l'on voulait rassembler et lire tous les matériaux relatifs à la seule année de 93.

Il a donc été impossible aux historiens modernes de compléter des recherches suffisantes pour entreprendre un travail qui demande avant tout la collaboration des siècles. A chaque instant on découvre des notes et des documents nouveaux, dont les chroniqueurs hâtifs n'ont pas même soupçonné l'existence.

MM. Thiers, Lacretelle, Mignet, Poujoulat, Théodore Barrau, Buchez et Roux, Michelet, Louis Blanc,

Vaulabelle, et *tutti quanti*, ont fait imprimer des pages remarquables par le talent et par le style, mais qui, placées en regard les unes des autres, offrent le spectacle des contradictions les plus inouïes sur les hommes et sur les choses.

Assurément il ne vient à l'idée de personne de mettre en doute la loyauté de ces écrivains.

Tous ont involontairement prêté l'oreille aux échos de caste et de parti. Voilà pourquoi nous sommes en présence d'une foule de sentiments opposés. Ce tumulte de divergences fantasques nous déconcerte, et l'esprit se perd comme dans un labyrinthe. On flotte entre le oui et le non, entre le pour et le contre, au sujet du même incident et du même fait. Éloges enthousiastes et attaques violentes, apologies exaltées et dénigrement systématiques, tout se confond dans un chaos bizarre, sur lequel le *fiat lux* n'est pas prononcé.

Bref, lorsqu'on a parcouru ces histoires, si étrangement variées de ton et de nuance, on est obligé de se mettre à la recherche d'une conviction.

Naturellement les caractères sérieux vont droit aux sources et consultent les *Mémoires*, dont les historiens eux-mêmes ont dû faire usage. Autre embarras. On se trouve ici en face de cinquante volumes reconnus authentiques, écrits soit par les acteurs, soit par les témoins, soit par les victimes du grand drame révolutionnaire, et les incertitudes redoublent. Presque tous ces *Mémoires* sont l'expression d'une personnalité, parfois égoïste, et très-souvent

partiale, quand elle ne pousse pas le déguisement de la vérité jusqu'au mensonge.

Cela s'explique, dès qu'il s'agit d'un tableau de la Révolution fait par ceux qui l'ont provoquée et dirigée, ou par ceux qui en ont souffert. Les uns comme les autres se servent, non-seulement de lunettes qui grossissent ou diminuent les objets, mais encore d'un pinceau toujours habile à distribuer la couleur dans le sens le plus favorable à leur amour-propre ou à leur rancune.

Il résulte de ce qui précède qu'on n'a guère publié autre chose sur la Révolution française que des romans décorés du nom d'histoire, ou des œuvres épisodiques d'une personnalité suspecte, dans lesquelles l'esprit de parti, le sophisme irrégulier et le mensonge politique se donnent plus ou moins carrière.

Et que ferez-vous à votre tour ? diront certains esprits prévenus. Accumuler des notes nouvelles, des détails multiples, n'est-ce pas s'exposer à augmenter encore la confusion et le désordre ?

Un argument de ce genre n'est point admissible. Tant qu'un édifice est en construction, les matériaux sont utiles. Je commence par établir une chose avant tout, c'est que je ne prétends en aucune sorte ni écrire une histoire, ni donner un récit d'une authenticité absolue. Seulement, comme j'ai découvert dans la mine historique un filon d'une richesse incontestable, que personne n'a exploité jusqu'à ce jour, mon devoir de bibliographe consciencieux est

de réunir ces matériaux pour les offrir au public, sans autre travail qu'un travail de classement et de correction.

Donc, on va trouver ici rassemblés dans une sorte de tableau synoptique une multitude de faits, de notices précieuses, de critiques, d'aperçus nouveaux et pittoresques sur la Révolution, empruntés aux feuilles périodiques françaises publiées, de 1788 à 1794, à Genève, Bruxelles, Amsterdam, Liège et Maëstricht.

Afin de se mettre au véritable point de vue de l'œuvre, le lecteur n'a qu'à se figurer qu'il vit à l'époque révolutionnaire, et qu'il reçoit à jour fixe, gazette par gazette, la chronique détaillée des événements.

Libre à lui de discuter la véracité de la presse de l'époque, comme il discuterait la véracité de la presse moderne ; mais il ne faut pas de grands efforts de logique pour démontrer que, si la justice et la droiture se trouvent quelque part, elles doivent être là surtout où règne l'indépendance. Les journalistes qui écrivaient hors de la frontière n'avaient devant eux ni les obstacles, ni les périls qui pouvaient entraver les journalistes parisiens, ou intimider leur plume. A l'étranger, loin du tumulte révolutionnaire, les esprits ne subissaient aucune influence tyrannique. Dégagés de la fièvre de la passion comme des tranches de l'effroi, ils nous donnent évidemment double gage de sincérité et de franchise.



— Ces paroles, dit-il, constituent un outrage envers l'Assemblée. (A droite : Oui ! oui ! — à gauche : Non ! non !)

M. Gambetta se dresse sur son banc, et se livre, comme toujours, à ces pantomimes extravagantes, qui consistent à secouer sa chevelure, comme un lion secoue sa crinière, et à briser son pupitre à coups de poings.

On lui crie : A la tribune ! — Allez vous expliquer à la tribune !

Il se décide à obtempérer à l'invitation.

Mais comme il n'est pas d'humeur à se rétracter, et comme, d'autre part, il est difficile de persister dans l'outrage, le malheureux s'embrouille. Il a recours à de nouvelles pantomimes et à de nouveaux coups de poings, que M. Grévy ne peut accepter pour des explications suffisantes.

En conséquence le rappel à l'ordre est prononcé.

M. Gambetta se retire confus et penaud.

Le président, avec son air calme et froid, a trouvé moyen de le dompter et de rendre sa colère aussi ridicule qu'impuissante. Une simple observation suffisait : les mots de « fou furieux » et de « politique d'enragé » n'étaient que la citation d'une circulaire électorale, au lieu que l'insulte adressée samedi à l'Assemblée par M. Gambetta était parfaitement directe. Enfin la leçon est donnée ; que la gauche en profite.

L'ordre du jour appelait la discussion sur les nouvelles taxes d'enregistrement.

M. Sebert n'est pas d'avis qu'on augmente les taxes préexistantes. Après lui quelques orateurs viennent combattre ce nouveau plan du fisc, et trouvent l'exigence colossale ; mais le rapporteur de la commission, M. Mathieu Bodet répond à tout, réduit, à néant les objections et triomphe sur toute la ligne. Les taxes supplémentaires sont votées.

Demain séance publique à deux heures.

## LE PARTI IMPÉRIALISTE.

Dans un long article, dont nous allons extraire les passages saillants, un homme de grand mérite et de grand sens dit carrément la vérité aux bonapartistes.

Rien n'est plus commode en politique, que de supprimer les faits qui gênent. On se donne alors le facile plaisir d'avoir raison.

L'Ordre s'étonne que l'on dénonce « les » menées bonapartistes, les complots bonapartistes, les conspirations bonapartistes, pendant que le parti royaliste travaille publiquement au rétablissement de la monarchie.

Il trouve cela injuste et réclame pour sa cause la justice de l'opinion.

L'Ordre oublie un détail, c'est que l'Assemblée nationale a frappé de déchéance, l'an dernier à Bordeaux, à l'unanimité moins cinq voix corses, la famille des Bonaparte, et que, sur le terrain du pacte de Bordeaux, les Bourbons et la République sont seuls restés debout.

Le champ est resté ouvert aux royalistes et aux républicains pour fonder un gouver-

nement définitif, il a été fermé aux bonapartistes. Le décret qui les a frappés d'ostracisme politique a été rendu au nom de la « souveraineté nationale », que les partisans de l'empire invoquent tous les jours. Les menées bonapartistes sont donc un acte de révolte contre la loi, et le travail public des royalistes n'est que l'usage d'un droit.

Voilà ce que l'Ordre oublie, et ce que nous lui rappelons.

Celui qui s'est appelé Napoléon III débuta dans les rangs des révolutionnaires italiens à Forlì, se fit recevoir dans les sociétés secrètes d'Italie, conspira contre la France à Strasbourg et à Boulogne, conspira contre l'Assemblée nationale en 1851, fit, en 1859, en Italie, les affaires de la Révolution, et les ouvrages sortis de sa plume renferment le poison du socialisme.

Il n'est donc pas permis de dire qu'en travaillant à rétablir l'empire on combat l'état révolutionnaire ; le bonapartisme n'est qu'une forme de la Révolution ; on peut persuader le contraire aux niais, les hommes éclairés savent à quoi s'en tenir.

D'ailleurs le bonapartisme ne saurait désormais tromper personne.

Les millions de voix données à l'empire le 8 mai 1870, Napoléon III tombant le 4 septembre de la même année sans que personne lève le petit doigt pour le défendre, cela ne vous donne-t-il pas à réfléchir ? Le suffrage universel, très-librement exercé, enfantant, quelques mois après, une représentation nationale avec cinq députés bonapartistes sur sept cent cinquante, n'y a-t-il, dans de tels faits, rien qui éclaire votre intelligence ?

Que deviennent votre principe et vos prétentions au milieu de ce naufrage ?

Vous n'êtes et vous ne serez jamais un parti monarchique : vous n'êtes qu'un parti de révolution, avec accompagnement d'escamotages et de violences.

## TROUBLES D'ANVERS.

Au fond ce qu'abhorre le radicalisme, c'est le respect pour les lois divines et humaines, c'est l'honnêteté dans le pouvoir, c'est la loyauté dans les affaires politiques.

Il ne nous déplaît donc pas de voir l'Internationale poursuivre de sa haine le comte de Chambord. Elle ne peut s'y méprendre, et reconnaît en lui le représentant de l'ordre le plus dangereux pour les trames ignobles du socialisme.

En présence des excès commis, le gouvernement belge a gardé une attitude qui l'honore. Le ministre des affaires étrangères a solennellement déclaré qu'il n'y avait qu'un acte de courtoisie dans l'hospitalité donnée au prince, et l'excellent bourgmestre

d'Anvers s'est présenté, le 26 au soir, dans les principaux hôtels de la ville.

« — Messieurs, a-t-il dit aux Français, je suis confus et humilié de tout ce qui se passe. Mais croyez bien qu'il n'y a qu'une infime minorité de mes concitoyens qui prennent part à ces scènes brutales. Je n'aurais qu'à laisser faire, et les Anversoises auraient eux-mêmes chassé loin de nous ce ramassis de révolutionnaires que nous envoient Paris, Bruxelles, Malines et Gand. Je ne l'ai pas voulu. J'ai même interdit autant qu'il m'a été possible les contre-manifestations. Mon devoir de magistrat était de prévenir les conflits. J'ai préféré recourir à des mesures d'ordre public. Mais, je vous en prie, n'emportez pas une opinion défavorable de la ville d'Anvers. Elle est des plus sympathiques à votre cause et au noble Prince qui la personnifie. »

Il fallait, du reste, vivre en notre temps pour avoir ce spectacle.

Un prince, dont les révolutionnaires eux-mêmes proclamaient naguère l'incontestable loyauté, voyage à l'étranger. Aux frontières de France il s'arrête, et ses amis vont le saluer en lui portant les vœux de tous ceux qui comptent sur lui pour ramener en notre malheureux pays l'ordre véritable et la paix.

Entre eux, tout se passe sans bruit, sans discours, sans éclat d'aucune sorte ; et certes on ne dira pas que ces visiteurs, hommes d'ordre par excellence, aient pu donner le moindre ombrage à n'importe quel gouvernement. Ne représentent-ils pas les principes sur lesquels, en tous pays, s'édifie l'ordre durable, et dont partout les honnêtes gens se font une arme contre la révolution ?

Mais la révolution suivait ce mouvement et elle a pris peur.

Elle a donc voulu briser le courant et c'est dans ce but qu'elle a lancé ces bandes atroces que nous avons vues ici, qui vociféraient naguères à Bruxelles, et qu'on trouve partout où il s'agit de bafouer l'honneur, l'autorité, la société et l'Eglise.

Ces saturnales de la canaille en démence, et les applaudissements que ne rougit pas d'y donner, en compagnie des feuilles révolutionnaires, le Journal des Débats lui-même, s'ils soulèvent le dégoût, ne sont point de nature à nous désespérer.

Tant de haine, tant de rage, et, pour tout dire, tant de folie et de fureur accumulées, dénoncent une agonie violente.

La Révolution se meurt.

Toujours est-il que le Journal de Paris vient d'insérer cette lettre, écrite en décembre dernier par M. Combis, curé de Villedieu, dans le Bas-Vendomois.

Villedieu, 10 décembre 1787.

« Un phénomène étrange occupe toutes les imaginations dans nos campagnes. Depuis un mois bientôt, presque chaque soir, de sept à huit heures, on entend dans l'air un bruit semblable à celui d'une meute de chiens, dont les voix sont aussi variées que nombreuses.

« Il semble qu'on distingue surtout celle d'un gros limier qui paraît conduire la marche et suivre la bête. Toutes les autres sont plus ou moins grosses, sourdes ou aiguës.

« La chasse part du bois de Villedieu, près de Marcé, ou de la forêt de Gastine. Hier soir, elle était à Croizat, et presque simultanément à Villedieu. Les gens de M. l'abbé de Saint-Cyr l'ont entendue pendant près de quatre heures.

« On a eu la même fanfare à Château-du-Loir. Je l'ai entendue fort à mon aise, il y a quinze jours. Une partie de la meute hurlait au-dessus de ma tête, le reste jappait du côté de la chapelle Saint-Laurent. L'aboi des chiens est parfaitement imité, et la variation forme une symphonie agréable, surtout pour ceux qui aiment le bruit de la chasse ; il n'y manque absolument que le son du cor.

## ATTENTAT CONTRE M. THIERS (!!!)

Tel est le titre qui flamboie dans le *Courrier des États-Unis* du 13 février ; ce journal vient d'arriver à Paris.

« Nous écrivons ces lignes sous le coup d'une terrible émotion, dit le rédacteur du *Courrier des États-Unis*. Une tentative d'assassinat aurait été dirigée contre le président Thiers. L'assassin a, dit-on, échappé. Nous ignorons qui il est. Quel qu'il soit, nous le maudissons. »

Nous aussi, nous l'aurions maudit.

Mais, remettez-vous d'une alarme si chaude, bon *Courrier des États-Unis* : on n'a pas plus tiré sur M. Thiers que sur vous, et il se porte comme un charme. Quelque farceur ou quelque faiseur de coups de bourse a simplement tiré sur votre crédulité.

Le coup d'ailleurs était bien monté. Le canard avait toutes ses plumes.

Une série de dépêches datées de Londres faisant soi-disant écho aux informations de la presse anglaise ont fait irruption sur la place de New-York, et tous les journaux, le *Herald*, la *Tribune*, le *Commercial advertiser* de verser à l'envi des pleurs sur la tombe qui a failli s'ouvrir pour M. Thiers.

N'est-ce pas Rembrandt qui, pour vendre ses tableaux plus cher, imagina de se faire passer pour mort ?

M. Thiers, à coup sûr, n'est pour rien dans cette plaisanterie de son assassinat répandue à New-York ; mais il en bénéficie en ce sens que les oraisons funèbres les plus louangeuses éclatent à ce propos en son honneur de tous les coins de la presse américaine. Il n'est pas mort, il n'a couru aucun péril, et on lui casse l'encensoir sur le nez au-delà de l'Océan. (*Paris-Journal*.)

## Faits et choses du jour.

On a discuté, dit-on, au conseil des ministres le projet de supprimer encore plusieurs journaux, et on aurait plus spécialement attaqué les feuilles conservatrices considérées comme représentant les opinions des partis, autres que le parti républicain. Ainsi la suppression du *Journal de Paris*, de l'*Univers* et de l'*Ordre* aurait été arrêtée et devait être appliquée lundi. La *Patrie* et le *Figaro*, menacés, auraient été épargnés, grâce à l'intervention de M. Pouyer-Quertier.

Ce sont là bien évidemment exagérations et fausses nouvelles.

« Je suis fâché que ce phénomène n'ai point eu lieu à l'époque où vous habitiez la Ribochère.

« Voici les jugements qu'on porte sur cette chasse aérienne. Nos campagnards en sont effrayés. Ceux qui ont entendu parler de la fameuse chasse du roi Arthus ajoutent maintenant foi à la légende. D'autres s'imaginent que ce sont les puissances de l'air, dont parle saint Paul, qui nous révèlent leur présence sous la forme et sous la voix des chiens. On se livre, comme vous le pensez, à une foule d'autres conjectures.

« Quant à moi, je suppose que ce sont des oiseaux nocturnes, étrangers et extraordinaires, qui ont quitté leurs climats et qui, par hasard, se sont arrêtés dans nos bois. Ce qui m'embarrasse et me tourmente le plus, ce sont ces voix si différenciées. Dans le cas où vous seriez en rapport avec quelques savants naturalistes ou avec des voyageurs, ils pourraient vous dire s'il y a des oiseaux dont le chant ou le cri imite l'aboiement des chiens. »

Le journaliste qui a, le premier, publié cette lettre, est aussi de l'avis de M. Combis : il attribue ce bruit à des oiseaux, mais il ne détermine pas quelle espèce étrange imite ainsi la voix bruyante d'une meute.

Madame Louise, tante du roi, supérieure des Carmélites de Saint-Denis, est morte dans la nuit du 22 au 23 décembre dernier.

Telles sont les considérations qui me décident à publier cette étude, et je crois rendre un service réel aux amis de la vérité, à la France chrétienne et aux historiens futurs.

EUGÈNE DE MIRECOURT.

## I

La chasse du Diable. — Épigramme de M. Piis. — Nouvelles de la Cour et de la province. — Mort de Mme Louise de France. — Noble langage de Tippe-Saïb.

Janvier 1788 (1).

Il est rare qu'à l'approche des grands événements politiques, une espèce de trouble, mêlé de terreur, ne vienne pas saisir les populations, trouble inexplicable, terreur sans cause apparente, qui finissent par gagner les âmes les plus intrépides.

N'est-ce pas Vauvenargues qui a dit : « Lorsque vous voyez le peuple ne prendre aucun souci des distractions, regarder avec indifférence tout ce qui l'amuse ordinairement et chercher le merveilleux, craignez les désordres civils. »

En ce cas, Paris, à l'heure qu'il est, montre tous

(1) Nous prévenons le lecteur que toutes les notes sans indications nous sont personnelles. Les dates inscrites en tête des chapitres sont celles de la publication des documents à l'étranger.

les symptômes d'une révolution, car on ne parle que de la chasse du Diable, et on ne songe ni à l'exil du frère du roi (1), ni aux ponts de la Seine qu'on débarrasse de leurs mesures disgracieuses, ni aux embellissements sans nombre de la capitale. On a beau exalter dans les gazettes toutes ces magnificences de l'architecture, le peuple n'en paraît pas ému, et M. de Piis (2) vient d'exprimer cette indifférence par la naïve épigramme qui va suivre :

Voilà donc le pont Notre-Dame  
Quitte de ces maisons de bois !  
Qu'en penses-tu, Monsieur Dubois ?  
Dit Madame Dubois, sa femme.  
Ce que j'y trouve de plus beau,  
Répond le bourgeois débonnaire,  
C'est qu'on pourra cracher dans l'eau  
Et bien voir couler la rivière.

Mais qu'est-ce que la chasse du Diable ?

Vous avez sans doute entendu parler de ce fameux chasseur nocturne, que les Allemands désignent sous le nom de *chasseur éternel* : eh bien ! on assure qu'il parcourt en ce moment plusieurs provinces de France. Jusqu'à quel point cela est-il vrai ? Nous l'ignorons.

(1) Le duc d'Orléans, relégué par Louis XVI à Villers-Cotterets.

(2) Auteur dramatique célèbre, fondateur du théâtre du Vaudeville et l'un des chansonniers les plus féconds du Caveau.



L'affaire Janvier de la Motte est venue, lundi 26, devant la cour d'assises de la Loire-Inférieure.

M. Isoard, procureur général, et M. Grenier, avocat général, occupent le siège du ministère public.

Les Pères jésuites de la rue de Vaugirard, à Paris, viennent de donner 40,000 fr., sans compter les souscriptions des professeurs et élèves, pour la libération du territoire.

Il y a trois jours, un misérable gredin, après avoir écrit sur les murs de Saint-Eustache : « A bas la calotte ! » est entré dans l'église pour crier d'une voix de stentor : « A bas les prêtres ! à bas la calotte ? »

Pendant le temps qu'on mit pour aller réquérir les agents, ce disciple de M. Mottu a pu prendre la fuite.

A propos de M. Mottu, cet honnête citoyen annonce dans le *Radical* qu'il va proposer un moyen nouveau et infaillible de hâter la libération du territoire.

Nous ne connaissons pas encore le procédé du *Radical*, mais nous le devinons.

Il consiste sans doute à apaiser les passions, à ne plus troubler le pays, à raffermir le crédit national, à rassurer la France et l'Europe qu'alarment les menaces du parti révolutionnaire. Que M. Mottu, ses amis et ses émules rentrent patriotiquement dans l'ombre d'où ils n'auraient jamais dû sortir, et ils contribueront ainsi très-efficacement à la libération du territoire.

Ajoutons que ce serait aussi de leur part la meilleure manière de faciliter l'établissement de la république.

On écrit de Berlin :

M. de Bismark continue à combattre par toutes armes, les catholiques, les séparatistes et les populations qui sont assez criminelles pour ne pas se sentir honorées d'appartenir à l'empire allemand, quoiqu'elles ne soient pas de race tudesque. Les discours ne suffisent plus au terrible chancelier, il use du genre épistolaire, et il écrit à un journaliste de Posen une lettre où il s'apitoie sur les pauvres Allemands opprimés par les Polonais. Heureusement le gouvernement impérial est là, et saura faire rentrer dans le devoir cette turbulente et ambitieuse nation polonaise, qui, depuis un siècle, fait peser, comme chacun sait, un joug si dur sur la Prusse.

On écrit de Rome :

Le Saint-Père a daigné recevoir hier le prince et la princesse d'Arenberg, les princesses russes Hélènes, Kotchaubey et Wolkowsky, ainsi que d'autres personnes de marque.

Sa Sainteté se porte admirablement et descend tous les jours au jardin, accompagnée de plusieurs cardinaux, des prélats de sa cour et de fidèles invités à prendre part à la promenade.

## LA SOUSCRIPTION PATRIOTIQUE

En Alsace.

Les dames qui font à... (nous sommes obligés de taire le nom de l'endroit) la tournée pour la libération du territoire se sont présentées hier avec leur liste à l'hôtel de... pour recueillir les signatures au moment du dîner.

Un officier prussien, qui dînait à table d'hôte, et à qui, naturellement, on n'avait pas présenté cette liste de souscription, demanda pourquoi seul il était exclu et insista pour la voir. Ces dames refusaient de la donner; mais il insista et n'eut de cesse que quand il l'eut entre les mains.

Il demanda une plume et signa : Baron\*\*\*. — Cinquante francs. Puis il rendit la liste à ces dames en leur disant :

« — Courage, mesdames, le but de votre démarche est très-louable. Pour nous, nous ne demandons qu'à la voir réussir. Nous commençons à en avoir assez, de votre France, et nous ne désirons qu'une chose, c'est de nous en retourner chez nous. Nous voyons bien que nous sommes haïs et méprisés en votre pays; mais dites bien à vos compatriotes que nous savons les apprécier, c'est-à-dire que nous méprisons ceux qui nous estiment, et que nous estimons ceux qui nous méprisent. »

## MŒURS DE BERLIN.

Mauvaises mœurs, bien entendu !

Un scandale, mais un vrais scandale, vient d'avoir lieu au Théâtre-Royal.

Depuis longtemps la Mallinger et la Lucca se disputaient les applaudissements de ces bons Berlinoises.

On ne sait trop pour quelle raison l'engagement de la Mallinger n'a pas été renouvelé. Fureur de cette dernière, qui accuse sa rivale, *fort bien en cour*, d'être pour beaucoup dans la détermination du directeur.

Le public, pour faire un peu d'opposition à son empereur et roi, un jour qu'on donnait les *Noces de Figaro*, prend fait et cause pour la cantatrice évincée, et prouve son mécontentement en accueillant par une bordée de sifflets la Lucca, le roi étant présent !

On sait que cette Lucca, ce qui aggravait encore l'affaire, est la femme d'un officier, le baron de Rhade.

La diva se trouble, elle est sur le point de défaillir, mais bientôt elle reprend son assurance.

Quelques instants après, — à Berlin, on donne les *Noces de Figaro* en opéra-comique, — la suivante s'adressant à Chérubin, lui dit :

— Eh bien ! que fait-on ici ?

Cette princesse, âgée de cinquante ans à peine (1), emporta le regret de toutes les âmes sincèrement religieuses. C'était la mère des pauvres, la consolatrice des affligés, et, ce qui ne gâtait rien, la meilleure et la plus sage conseillère du roi. Toujours on l'a vue employer son crédit à des œuvres saintes et charitables.

M. de Sancy lui a consacré une ode funèbre, où je trouve cette belle strophe :

Du sommet des grandeurs au sommet du Carmel,  
Et des marches du trône aux marches de l'autel,  
Louise avait franchi cet immense intervalle,  
Préférant le cilice à la pompe royale.  
Mais Dieu l'a fait monter, en ce jour glorieux,  
Des ténèbres du cloître à la splendeur des cieux !

La disgrâce de monseigneur d'Orléans dure toujours.

On assure que M. le duc de Penthièvre a représenté au roi que Madame la duchesse d'Orléans, sa fille, respire à Villers-Cotterets un air défavorable à sa santé. L'illustre solliciteur a profité de l'occasion pour demander à Louis XVI quelle pouvait être la cause de l'exil de son gendre, et Sa Majesté s'est renfermée dans un silence significatif.

Chacun sait bien, et M. de Penthièvre mieux que personne, que le duc d'Orléans accueille trop volontiers les anarchistes et les fauteurs de troubles.

Dans la nuit du 24 au 25 décembre, la Reine a

(1) Madame Louise de France était née le 14 juillet 1738. (Note du journaliste.)

tenu chapelle à Versailles. Cette princesse voulut assister à l'office de Noël, toute couverte de ses diamants, environnée de ses dames d'honneur et des grands officiers de sa maison. Les plus vieux serviteurs du château prétendent n'avoir jamais vu pareille cérémonie exécutée par la reine de France.

Pendant cette messe de minuit, des voleurs ont pu s'introduire jusqu'au milieu des appartements du roi et y dérober une aiguière d'or avec sa soucoupe. Si la police n'est pas mieux faite dans le royaume que chez le monarque lui-même, c'est peu rassurant.

Le 29 décembre, un des principaux théâtres de Paris, celui des Délassements-Comiques, a été entièrement réduit en cendres.

On remarque que les gazetiers dissimulent les catastrophes de ce genre, si communes depuis quelque temps, dans la crainte sans doute d'alarmer les personnes sympathiques à messieurs les comédiens. Sans le jargon de sensibilité et de bienfaisance que le *Journal de Paris* n'a pu contenir à cette occasion, la nouvelle de cet incendie terrible ne serait point parvenue à l'étranger.

Le 2 et le 3 de ce mois, il y a eu une espèce d'émeute aux Italiens. Un détachement de soixante grenadiers a eu beaucoup de peine à rétablir le bon ordre.

Aujourd'hui que l'incrédulité philosophique fait

A quoi la Lucca exaspérée, mais calme, répond :

— Ici, on fait des COCHONNERIES aux actrices !

Tempête, tumulte, malgré la présence du roi, le public demande et obtient des excuses de la cantatrice favorite, de la baronne si bien en cour !

Ce n'est pas tout : à sa sortie du théâtre, la Lucca trouva la rue occupée par une foule irritée qui recommença contre elle les manifestations de l'intérieur, la sifflant à outrance et l'accablant d'injures.

Par contre, la Mallinger a été couverte de fleurs.

Les souscripteurs aux **CENT QUARANTE VOLUMES** de la galerie contemporaine de M. Eugène de Mirecourt ont droit, comme **PRIME**, à un abonnement d'une année à l'**ECHO DE L'OUEST**, — et réciproquement tout abonné d'un an à notre journal, comme tout ancien abonné d'un an à l'**ECHO SAUMUROIS**, peut réclamer pour une somme de **QUARANTE FRANCS**, au lieu de **SOIXANTE-DIX FRANCS**, la collection toute entière des 140 volumes expédiés franco. — M. Eugène de Mirecourt a renoncé à ses droits d'auteur pour rendre possibles les conditions de cette prime. (Voir aux annonces.)

## Chronique de l'Ouest

ET

### CHRONIQUE LOCALE

La mort vient de nous ravir un des vétérans du sacerdoce angevin, M. Louis Baugé, curé de Candé.

Il naquit à Angers, en la paroisse de Saint-Evroult, le 11 mars 1788, de M. Joseph Baugé, médecin, et de dame Jeanne-Marie Brouillet. Il était encore enfant lorsque son père, revenant de son service de l'hôpital, fut, durant le siège de la ville, en 1793, atteint d'une blessure mortelle.

Les études classiques du jeune Baugé commencèrent de très-bonne heure; il y fit de grands progrès, et en les achevant il tourna toutes ses vues vers le sacerdoce, quoiqu'il fût peu encouragé par ses proches et par les événements.

Il fut ordonné prêtre le 9 décembre 1812 et nommé vicaire à Candé, et le 12 mars 1816; il remplaça dans sa cure M. l'abbé Raimbault.

Durant sa longue administration, il a

montré un zèle ardent et un dévouement sans bornes à sa paroisse.

M. Baugé fut toujours charitable envers les pauvres et très-détaché des biens de la terre; les revenus de sa cure, augmentés d'un modeste patrimoine, passèrent en bonnes œuvres; les indigents, l'église, quelques améliorations dans la cure, les absorbèrent intégralement.

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE D'ANGERS.

La séance mensuelle de la Société aura lieu dimanche prochain, 3 mars 1872, à une heure précise, dans la salle du Jardin fruitier.

Dans la nuit du 20 au 21, un homme ivre qui se rendait de Montrevault à Saint-André, conduisant une vache, a été trouvé noyé dans une mare peu profonde.

Tout fait supposer que l'animal qu'il conduisait aura voulu boire dans cette mare et que son conducteur l'y aura suivi sans pouvoir en sortir.

Le 23, un inconnu a cherché à mettre le feu dans un moulin appartenant à M. Sarger, à Nueil, en allumant un fagot sous un coffre servant à recevoir la farine.

Le même jour, un incendie se déclarait vers quatre heures du matin dans l'usine de M. Bercis, à Noyant. Une partie de la charpente et des manches à balai ont seuls été brûlés, grâce au concours et à l'activité des nombreux travailleurs.

La perte s'élève à 500 fr. environ.

On croit que des chiffons laissés sur la chaudière à vapeur auront pris feu et l'auront communiqué à des manches à balai placés au-dessus.

## DÉPÊCHES

ET DERNIÈRES NOUVELLES.

Le grand événement du jour est la lettre de M. Barthélemy Saint-Hilaire au président du Conseil général de Meurthe et Moselle. Toutes les ruses gouvernementales sont dévoilées par cette lettre.

Nous la donnerons demain.

Dordrecht (Hollande), 27 février.

Le comte de Chambord est arrivé ici dans la matinée.

Bruxelles, 4 h. 35 s.

Interpellation concernant la présence du comte de Chambord à Anvers.

Le roi a dit :

« — Je veux voir mon parlement de Bordeaux. Il m'a prouvé qu'il avait raison au sujet des alluvions (1). Peut-être aura-t-il raison encore. »

Décidément, ce système de remontrances, toutes respectueuses qu'elles puissent être, soulève bien des esprits et ressemble à une tentative révolutionnaire.

Les gazettes annoncent l'arrivée prochaine des ambassadeurs de Tippto-Saïb, dernier nabab de Maïssour, qui se distingua dans la guerre de l'Inde par sa haine pour les Anglais et sa sympathie pour la France. Le vaisseau qui amène d'Orient ces ambassadeurs a relâché à Port-Louis pour quelques réparations à sa carène. On prépare une réception magnifique à ces étrangers, afin de prouver à leur maître combien on tient à son amitié et à son alliance.

Sur la fin de la dernière guerre, Tippto-Saïb déchira le mémoire des fournitures qu'il avait faites à notre armée. Ce mémoire montait au chiffre de six millions de livres.

« — Il ne doit point y avoir, a-t-il dit, de comptes pareils entre alliés ! Le plus heureux est celui qui a pu servir le mieux la cause commune. »

(1) Il s'agit des alluvions de la Garonne et de l'Océan, pour lesquelles le parlement de Bordeaux fut mandé à Paris en 1786. (Note du journaliste.)

(La suite au prochain numéro.)



La Chambre adopte par 58 voix contre 37 l'ordre du jour suivant : La Chambre, satisfaite des explications du gouvernement, passe à l'ordre du jour.

Londres 28.

Hier, on fêtait à Londres la convalescence du prince de Galles. Pendant cette fête, et par suite d'accidents, il y a eu environ soixante-dix blessés et un mort.

L'illumination a été magnifique ; la foule encombrait les rues.

Lundi dernier, à un dîner donné à l'hôpi-

tal français de Londres, le duc de Broglie, qui présidait, a proposé la santé de la reine, du prince et de la princesse de Galles.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Sommaire de l'UNIVERS ILLUSTRÉ du 24 février.

Texte : Courrier de Paris, par Jérôme. — Bulletin, par Th. de Langeac. — La Ceinture de Vénus (suite), par la comtesse Dash. — Vieilles tanneries sur le Rhône, à Genève, par F. Ricard. — Une heure sous Paris, par Henri de Parville. — Courrier du Palais, par Maître Guérin. — A propos des pâtés de foie, par Jan-Karl. — Le chien en faction,

par d. Verney. — Courrier des Modes, par M<sup>me</sup> Iza de Cérigny. — Conseils aux femmes économes, par M<sup>me</sup> Alice de Savigny. — Echees.

Gravures : Paris : Une réception à l'hôtel d'Aumale, faubourg Saint-Honoré. — Une excursion dans les égouts de Paris (deux gravures). — Genève : Vieilles tanneries sur le Rhône. — Paris : Exposition de peinture au cercle de l'Union artistique. — Jeunes Alsaciens émigrant pour échapper au service militaire prussien. — L'élevage des oies en Alsace. — Le chien en faction. — Revue comique du mois, par Cham (douze gravures). — Rêbus.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

## GARE DE SAUMUR (Service d'hiver, 6 novembre).

### DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures	09 minutes du matin,	express-poste.
6	45	(s'arrête à Angers).
9	02	omnibus.
1	33	solr.
4	13	express.
7	27	omnibus.

### DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures	03 minutes du matin,	omnibus-mixte.
8	20	omnibus.
9	50	express.
12	38	omnibus.
4	44	solr.
10	30	express-poste.

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 43 s.

# LES CONTEMPORAINS

Portraits et silhouettes au XIX<sup>e</sup> siècle, par EUGÈNE DE MIRECOURT.

140 VOLUMES. — Prix : 70 francs. — Chaque volume, par la poste, 60 centimes.

## LISTE COMPLÈTE DES 140 VOLUMES.

PREMIÈRE SÉRIE.		DEUXIÈME SÉRIE.		TROISIÈME SÉRIE.	
1 Jules Favre.	2 Victor Hugo.	3 Berryer.	4 Le Père Félix.	5 Balzac.	6 Châteaubriand.
7 Odilon Barot.	8 Villemessant.	9 Dumas père.	10 Le Bibliophile Jacob.	11 Auber. — Offenbach.	12 Rosa Bonheur.
13 Emile de Girardin.	14 M <sup>re</sup> Dupanloup.	15 Rose Chéri. — Bouffé.	16 Timothée Trimm.	17 Gérard de Nerval. — Eugène Guinot.	18 Gavarni.
19 Théophile Gautier.	20 Crémieux.	21 Garibaldi.	22 Sainte-Beuve.	23 Paul de Kock.	24 Jules Janin.
25 Barbès.	26 Lacordaire.	27 Guizot.	28 Lamartine.	29 Béranger.	30 Lamennais.
31 Charles Monselet.	32 Ponsard.	33 Augustine et Madeleine Brohan.	34 Cavour.	35 L'Impératrice Eugénie.	36 Bismark.
37 Ingres.	38 Alphonse Karr.	39 Mazzini.	40 Canrobert.	41 François Arago.	42 Armand Marrast.
43 Havin.	44 Méry.	45 Victor Cousin.	46 M <sup>me</sup> Arnould Plessy.	47 Elie Berthet. — Etienne Arago.	48 Arnal. — Adolphe Adam.
49 Cormenin.	50 Mélingue.	51 Pie IX.	52 Louis Veuillot.	53 Mérimée.	54 George Sand.
55 Henri Monnier.	56 Félicien David.	57 Alfred de Musset.	58 Pierre Leroux.	59 Scribe.	60 Ricord.
61 Thiers.	62 Raspail.	63 Rochefort.	64 Edmond About. — Carnot. — Changarnier.	65 Villemain.	66 Beauvallet.
67 Michelet.	68 Dupin.	69 Henri Murger.	70 Gustave Planche.	71 Montalembert.	72 Falloux.
73 Dumas fils.	74 Déjazet.	75 Rachel.	76 Le Père Hyacinthe.	77 Clairville. — Eugène Labiche.	78 Frédéric Lemaitre.
79 Ledru-Rollin.	80 Blanqui.	81 Louise Colet.	82 Garnier-Pagès. — Le Père Enfantin. — Cabet.	83 Le baron Taylor.	84 Saint-Marc Girardin.
85 Napoléon III.	86 Le prince Napoléon. — Causidière.	87 Mirès.	88 Emile Deschamps.	89 Arsène Houssaye.	90 Pierre Dupont.
91 Champfleury. — Courbet.	92 Emile Augier. — Théodore Barrière. — Anicet Bourgeois.	93 Paul de Cassagnac.	94 Emile Ollivier.	95 M <sup>re</sup> Mermillod.	96 Cavaignac.
97 Proudhon.	98 Antonelli. — M <sup>re</sup> Darboy.	99 Salvandy.	100 Alfred de Vigny.	101 Horace Vernet.	102 M <sup>re</sup> de Girardin.
103 Rotschild.	104 Roger de Beauvoir. — Alphonse Brot. — Th. de Banville. — Barthélemy.	105 Félix Pyat. — Louis Blanc.	106 Rossini.	107 Le Père de Ravignan.	108 Amédée Achard. — Sardou. — Louis Desnoyers.
109 Viennet. — M. de Barante.	110 M <sup>re</sup> Georges.	111 Lola Montès.	112 Eugène Delacroix.	113 Anaïs Ségalas.	114 Emmanuel Gonzalès. — Gondrecourt.
115 Julia Grisi. — Clémence Robert.	116 Berlioz.	117 Mac-Mahon.	118 Guillaume I <sup>er</sup> .	119 Paul Delaroché. — Decamps.	120 Henri Heine.
121 Eugène Sue.	122 Gérard le tueur de Lions.	123 Octave Feuillet. — Léon Gozlan.	124 Nogent S'-Laurens.	125 Considérant. — Flocon.	126 Philartète Chasles.
127 Samson. — Got (de la Comédie Française.)	128 Grassol.	129 Louis Jourdan. — Bocage.	130 Octave Féré. — Lachambeaudie.	131 Meyerbeer. — Halévy.	132 Taxile Delord. — Fiorentino. — Hipp. Castille.
133 Paul Féval. — Villiamé.	134 Francis Wey.	135 Le docteur Véron.	136 Le comte de Chambord.	137 Gambetta. — Trochu.	138 Renan. — L'abbé Châtel.
139 Lamoricière.	140 Les princes d'Orléans.				

## HOSPICES DE SAUMUR.

### ADJUDICATION D'IMMEUBLES.

Le dimanche 17 mars 1872, à midi très-précis, Il sera procédé, en l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire à Saumur,

A L'ADJUDICATION AUX FEUX,

### DE TERRES ET PRÉS

Dépendant de la ferme de GRANGE-RENAULT.

Appartenant aux Hospices de Saumur et situés commune de Saint-Lambert-des-Léveés.

La vente se fera en six lots, sur les mises à prix suivantes :

1 <sup>er</sup> LOT.	15,504 fr.
Une parcelle de pré, dans la prairie du Sechet ou du Chet, formant, avec un excédant de chemin ; une contenance totale de 2 hectares 80 ares 64 centiares, dans laquelle cet excédant de chemin figure pour 15 ares 91 centiares, compris au cadastre sous les n <sup>os</sup> 84 et 750 de la section B, joignant au couchant M. Dumesnil, au nord la rue des Touches à Belair, au midi M. Dumesnil et M <sup>me</sup> veuve Guillemard.	
Mise à prix	15,504 fr.
2 <sup>e</sup> LOT.	17,573 »
Trois hectares 51 ares 46 centiares de pré, au canton de Grange-Renault, n <sup>o</sup> 89, section B, joignant au nord M. de Perrochelle, au levant M <sup>me</sup> veuve Guillemard, au midi Louis Coisnin et au couchant le chemin de la Butte à la prairie du Sechet, sur laquelle ce lot aura son passage.	
Mise à prix	17,573 »
3 <sup>e</sup> LOT.	3,817 »
Un hectare 03 ares 17 centiares de terre labourable à prendre au sud-est de la pièce de la prairie du Sechet ou du Chet, n <sup>o</sup> 60, section B, de façon à joindre au levant le chemin de la Butte à la prairie du Sechet, au midi Louis Coisnin, au couchant le 4 <sup>e</sup> lot et au nord le 6 <sup>e</sup> lot.	
Mise à prix	3,817 »
4 <sup>e</sup> LOT.	4,536 »
Un hectare 22 ares 60 centiares à prendre au sud-ouest de la même pièce de terre, pour joindre au nord le 5 <sup>e</sup> lot ci-après, au levant le 3 <sup>e</sup> lot ci-dessus, au midi Louis Coisnin, au couchant le chemin de l'Oie-Rouge à Belair.	
Mise à prix	4,536 »
5 <sup>e</sup> LOT.	5,423 »
Un hectare 50 ares 65 centiares à prendre au nord-ouest de la même pièce de terre, pour joindre au nord M. de Perrochelle, au levant le 6 <sup>e</sup> lot, au midi le 4 <sup>e</sup> lot et au couchant le chemin de l'Oie-Rouge à Belair.	
Mise à prix	5,423 »
6 <sup>e</sup> ET DERNIER LOT.	2,778 »
Soixante-quinze ares 10 centiares à prendre au nord-est de ladite pièce de terre, de façon à joindre au nord M. de Perrochelle, au levant le chemin de la Butte à la prairie du Sechet ou Chet, au midi le 3 <sup>e</sup> lot et au couchant le 5 <sup>e</sup> lot.	
Mise à prix	2,778 »
Total des mises prix	49,451 »

S'adresser, pour connaître les conditions de la vente, au Secrétariat des Hospices de Saumur, ou à M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire. (90)

Etude de M<sup>e</sup> HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

### VENTE MOBILIÈRE

Pour cause de départ.

Le dimanche 3 mars 1872, à midi, et jours suivants, s'il y a lieu, il sera procédé, par le ministère de M<sup>e</sup> Henri Plé, commissaire-priseur, chez M. Bourdon aîné, négociant à Saint-Hilaire-Saint-Florent, à la vente publique aux enchères d'objets mobiliers lui appartenant.

Il sera vendu :

Belle table de salle à manger et ses rallonges, étagère et chaises, le tout en bois de chêne, secrétaires, commodes, belle bibliothèque, causeuse, fauteuils Voltaire et autres, chaises garnies, guéridons, lits garnis, table de toilette, glaces, tapis, placards, armoire, cheminée prussienne, calorifères, pannes à lessive, batterie de cuisine en cuivre et quantité d'autres objets.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

### HOTEL D'ANJOU.

M. PETIT, maître d'hôtel à Saumur, a l'honneur de prévenir le public que les pâtés qu'il vend ne proviennent point d'un dépôt qui lui aurait été fait, ainsi qu'on l'a faussement prétendu, mais sont les produits de sa maison. (598)



## LE PHÉNIX

COMPAGNIE FRANÇAISE D'ASSURANCES SUR LA VIE

Garantie : Cinquante-trois Millions.

Assurances pour la vie entière : Un capital est payé au décès de l'assuré.

Assurances mixtes : Un capital est payé à l'assuré, s'il est vivant après un certain nombre d'années, ou à ses héritiers aussitôt son décès.

Les assurés reçoivent ANNUELLEMENT le produit de 50 p. 100 dans les bénéfices de la Compagnie. La participation calculée sur le montant de toutes les primes versées a donné les résultats suivants pour l'année 1870 :

Assurances vie entière.	4.08 %
Assurances mixtes.	4.20 %

Pour chacune des trois années, 1866, 1867 et 1868, ces résultats avaient été de 4.20 % pour les assurances vie entière, et 5.40 % pour les assurances mixtes, et en 1869, de 4.44 % pour les assurances vie entière, et de 5.52 % pour les assurances mixtes.

L'assurance présente donc un double avantage : elle garantit l'avenir de la famille ; elle constitue pour l'assuré un placement de fonds.

Envoi franco de notes explicatives.

S'adresser à Paris, au siège de la Compagnie, rue de Lafayette, n<sup>o</sup> 33 ;

Et dans les départements, à ses Agents généraux ;

A Saumur, à M. DUVEAU, agent général de la Compagnie, successeur de M. PINEAU-MORICET, quai de Limoges, 117. (116)

## ORFÈVRENERIE CHRISTOFLE ET C<sup>ie</sup>

Manufactures à Paris et à Carlsruhe (Grand-Duché de Bade)

### SPÉCIALITÉ de COUVERTS CHRISTOFLE, PRIX de FABRIQUE

COUVERTS ALFÉNIDE OU MÉTAL BLANC.

Toute l'ORFÈVRENERIE CHRISTOFLE est garantie sur facture et poinçonnée de contrôles indiquant le poids net d'argent.

REARGENTURE DES ANCIENS COUVERTS avec les mêmes garanties.

S'adresser chez M. CH. DUVEAU, fabricant-bijoutier, Agent Général de la C<sup>ie</sup> d'Assurances le Phénix, quai de Limoges, 117, à Saumur.